



Compte-rendu de la réunion de conciliation du 13 décembre 2017 (visioconférence)

Un préavis de grève intersyndical avait été déposé pour les services administratifs et de la logistique de la DIRAG, valable pour la journée du vendredi 15 décembre 2017.

La réunion de conciliation s'est tenue le mercredi 13 décembre à 8h en Guyane en présence de représentants du personnel CFDT-Météo, Solidaires-Météo, de DIRAG/D et d'un agent administratif en tant qu'expert pour les syndicats, en visioconférence avec la Guadeloupe pour le représentant SNITM-FO, et Saint-Mandé où étaient présents DSR/D et DA et DRH/D. D'autres agents administratifs ont également été acceptés pour participer à la réunion en Guyane.

Les agents des services concernés (en particulier sur le site de Desaix en Martinique) n'ont pas été satisfaits des réponses apportées aux revendications, notamment sur les deux premières. En conséquence, ***décision avait été prise de maintenir le préavis de grève.***

La veille de la réunion, DIRAG/D avait pris soin d'adresser une réponse aux agents administratifs à leurs courriers des 16 novembre et 4 décembre.

Voici plus en détail les réponses apportées lors de cette réunion de conciliation.

1/ Remplacement de l'ouvrier d'Etat en congé longue durée (à Desaix)

2/ Réouverture des postes d'ADM/RH et ASD (à Desaix)

Les débats ont tourné court sur ces deux points. DSR/D nous affirme qu'aucune négociation n'est possible sur la suppression des 2 ETP et le non remplacement de l'OE, compte tenu du contexte (COP 21 + AP 2022). L'effectif cible administratif en DIR Métropole étant de 1+8 à terme. Et d'ajouter que « *Météo-France n'a pas la maîtrise de ces personnels communs MF/DGAC* » (Note : la DG de Météo-France a finalement assumé la suppression de ces postes au CTEP du 19 décembre).

La CFDT-Météo a une nouvelle fois dénoncé la méthode brutale de ces suppressions, survenues entre août et septembre, sans aucune anticipation ni concertation en amont, ce alors même que DIRAG/D annonçait des réorganisations en octobre 2016 et qu'une concertation devait se mettre en place. Il y a désormais un besoin immédiat de redistribution et/ou suppression des tâches à court terme, et un besoin à long terme. Les spécificités de la DIRAG font que l'effectif cible est irréaliste.

DSR/D a admis que la réussite aux concours de 3 agents au sein du service avait permis de « *saisir l'occasion* » de supprimer les postes. De plus, la politique de Météo-France est de ne plus remplacer les ouvriers d'Etat. Néanmoins, les tâches doivent être faites et il n'y a plus qu'un seul agent pour s'occuper des deux sites en Martinique. Une sous-traitance a été mise en place pour certaines tâches, mais de l'avis unanime des agents, c'est insuffisant.

Le périmètre de cette sous-traitance sera donc revu, nous assure DSR/D. Ceci permettra de diminuer la charge de travail pesant sur l'OE, qui impacte indirectement la responsable du service LOG.

Pour les tâches de secrétariat de CTSS et CHSCTSS, et de reprise des marchés et conventions qui ont été dispatchées à la hâte, ***DIRAG/D assure travailler sur des pistes et aura des réponses concrètes en janvier*** (autres agents de la DIRAG ou sous-traitance). Sur le long terme, un ***groupe de travail va être***



mis en place dès début 2018, ce qui répond à la dernière revendication. Un travail du secrétariat général (SG) était attendu fin 2016 pour lancer ce GT en 2017, travail qui a été réalisé en métropole mais pas pour l'outre-mer.

D'autre part, **la création des CSP (Centres de Services Partagés) en métropole** devrait permettre à la DIRAG de se délester là aussi d'un certain nombre de tâches (missions ?). Les spécificités de la DIRAG (éclatement des centres, gestion des logements entre autres) sont bien considérées pour l'armement ultérieur et le chiffre sera quelque part entre le « 1+8 » évoqué et le TROED 2018 de 20 (+ 2 agents hors TROED) ; le travail du GT permettra de déterminer cet effectif cible.

3/ Amélioration des conditions de travail

Les agents ont fait remonter leurs mauvaises conditions de travail, et notamment un réseau très lent, qui pénalise le travail effectué via plusieurs logiciels de gestion, les outils fonctionnant difficilement.

DIRAG/D précise qu'une amélioration vient d'être effectuée sur le réseau par l'amélioration du débit à Desaix en Martinique. Toutefois, il semblerait que cela ne soit pas encore constaté du côté des agents. **DSR/D va missionner la DSI pour traiter ces problèmes de réseau et d'outils.**

4/ Vraie écoute de la part de la direction

5/ Meilleur accompagnement, formations pour le personnel

6/ Anticipation des réorganisations, meilleure concertation du personnel

Ont été dénoncés le manque d'écoute et le non accompagnement des agents dans les changements annoncés. En effet, les agents n'ont pas été formés aux nouvelles tâches et aucune réunion du personnel ne s'est tenue après l'annonce des suppressions de postes. DIRAD/D a loupé le coche en attendant seulement le 1er décembre pour ce faire, soit 15 jours après le premier courrier du personnel.

DIRAG/D avoue avoir été « pris de court » et que la survenue des ouragans en septembre n'a rien arrangé. Elle annonce la **mise en place d'écoutes individuelles des agents** par la direction début 2018. Ils pourront être accompagnés de représentants syndicaux s'ils le désirent (n'hésitez pas à contacter votre syndicat le cas échéant).

Pour les formations, **DSR/D annonce qu'un agent du secrétariat général voire le SG lui-même sera dépêché en DIRAG pour satisfaire la demande conjoncturelle, notamment sur les marchés.** Le GT identifiera également les besoins à plus long terme.

7/ Création d'un groupe de travail dédié

Sur ce point (cf. haut de page), **DSR/D demandera au SG l'équivalent du travail qui avait été mené en métropole**, sous forme d'un document d'entrée, pour pouvoir démarrer le GT le plus rapidement possible début 2018. Ajoutant qu'à terme il faudra trouver l'organisation la plus efficace, « **sans créer de risques psycho-sociaux** » (RPS). **Nous lui précisons cependant pour terminer que les RPS ont déjà été créés par les suppressions non anticipées, et que certains agents sont donc déjà en souffrance. Ceux-ci attendent donc des réponses concrètes et urgentes.**